

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 mai 2022

Présents : GOGNY Christian, ANDRE Sylvaine, DAJOUX Philippe, FAY Hervé, MIGUET Julien, MIGUET Lionel, MIGUET Vincent, NICOUD Clémence, PETIT BARAT Magalie

Absents excusés : KANAREK Déborah et MAGNIEZ Thierry

Secrétaire : NICOUD Clémence

I - Chauffage mairie

Suite à un mauvais entretien, la chaudière est arrêtée depuis quelques semaines.

Le Conseil Municipal décide d'adresser une lettre recommandée à l'entreprise qui assure la maintenance annuelle de l'installation pour lui faire part de ce constat, fait par un professionnel, mais aussi pour lui demander de prendre en charge le conduit avec raccordement à la chaudière.

II – Réseau eau potable et pluviale

A la demande de Monsieur le Maire, Mrs GAMEN et FRESSOZ viendront en mairie, le 10 juin prochain, rencontrer les élus et répondre à toutes leurs interrogations.

III – Avenir montagne

Grand Chambéry et le PNR des Bauges ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagne » pour travailler sur la question des mobilités en Bauges.

Chaque commune doit désigner un élu municipal pour siéger au sein du comité de pilotage en charge de conduire les études et réalisations concrètes.

Christian GOGNY, Vincent MIGUET, Lionel MIGUET, Clémence NICOUD représenteront Aillon-le-Vieux.

IV – Questions diverses

- Bornage propriété Nathalie BOLLON. Lors de la venue du Cabinet Géode sur place, il a été fait un premier constat : le bâti de M. CHELEPINE empiète sur la parcelle communale et la servitude de passage pour les agriculteurs se trouve actuellement, en partie, sur la parcelle de Mme BOLLON. Un bornage définitif est prévu jeudi 9 juin 2022. La régularisation de la situation actuelle nécessitera soit de faire des échanges entre propriétaires riverains, soit de remettre en état le chemin au nord de la propriété de Mme BOLLON.
- Eglise communale. Le Conseil Municipal décide la création d'un groupe pour travailler sur la réfection de cet édifice. Un avis sera publié sur le site internet.
- Réfection four du Cimeteret. Une journée de travail bénévole est prévue lundi 6 juin 2022 pour la remise en état de la toiture.
- Tournée de ramonage. Elle se fera du 19 au 28 septembre 2022. Le Conseil Municipal reconduit la participation communale de 30.00 € par foyer.

Le Maire,
Christian GOGNY

La Secrétaire,
Clémence NICOUD